



Algérie : L'état impuissant face à «la mafia financière»

Par [Hacen Ouali](#)

Mondialisation.ca, 03 avril 2011

[El Watan.com](#) 2 avril 2011

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Économie](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

Lors de son passage à la télévision nationale, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a étalé «toute sa puissance» à l'égard de l'opposition politique et des propositions de sortie de crise qu'elle a formulées.

Mais, face à ce qu'il a qualifié d'«alliance de la mafia financière avec les barons du commerce», le Premier ministre a, par contre, montré toute l'impuissance de l'Etat et du pouvoir qu'il représente.

«Difficile de le combattre, car le combattre frontalement, c'est la stabilité du pays qui est remise en cause», a-t-il déclaré. Attestation formelle d'impuissance et encore un aveu d'échec de l'équipe au pouvoir. Est-il besoin de rappeler que le pouvoir politique veut dire gouvernance économique ? De ce fait, la responsabilité de l'Etat est entière.

Les barons de l'informel sont-ils à ce point puissants ? Capables de mettre en péril la stabilité du pays !

Ouyahia, dont la mission, en sa qualité de chef de l'Exécutif, est d'apporter des réponses claires à des questions aussi sensibles, s'est «réfugié» dans des interrogations. «La Banque d'Algérie a augmenté en octobre 2010 l'émission de billets de banque de 10 à 18 milliards de dinars par jour.» «Les fonds émanant des centres de chèques postaux ont quant à eux augmenté de 250%. Où va donc cet argent ?»

Le Premier ministre, qui a emprunté la casquette de patron du RND le temps d'un débat télévisé pour s'exprimer sur «les questions de l'heure», n'est pas allé jusqu'à désigner nommément «ces barons». Lui, «serviteur de l'Etat» comme il aime à se définir, n'avait pas suffisamment de courage politique pour nommer ces prédateurs de l'économie nationale.

«Le meilleur service qu'il puisse rendre à l'Etat et à la société est d'identifier ces barons de l'informel pour pouvoir les combattre», a commenté Mourad Ouchichi, enseignant d'économie à l'université de Béjaïa.

«La transparence économique» dont a parlé Ouyahia exige de lui, justement, de dire la vérité, toute la vérité aux Algériens. L'informel qui gangrène la sphère économique n'est pas le fait du hasard. Force est de noter, à la lumière de l'intervention du Premier ministre, que l'économie informelle conséquence, entre autres, de la non-application des normes de gestion économique et des attermoissements des choix économiques, bénéficie une fois de plus du manque de rigueur politique des autorités gouvernementales. Ce n'est pas la

première fois qu'un haut responsable du pays admet la fragilité de l'autorité politique face à la prolifération à grande échelle des pratiques économiques informelles.

L'informel est aussi politique

L'on se souvient que le chef de l'Etat, au début de son premier mandat, avait déclaré que «quinze personnes» ont fait main basse sur le commerce extérieur. Cela dénote de la manière avec laquelle les affaires du pays sont menées. Il est demandé aux gouvernants de prendre des décisions allant dans l'intérêt du pays et non pas des discours.

Il n'est un secret pour personne que l'informel et tout le lobby qui s'est constitué autour prospère essentiellement dans la sphère spéculative (import-export). Il n'est donc pas totalement étranger au pouvoir politique.

De nombreux économistes et acteurs politiques affirment que l'économie informelle n'a pas pu se développer sans connexion avec les cercles de décision au sommet du pouvoir. Cela a donné lieu à une accumulation primitive des richesses et à l'apparition d'une nouvelle caste d'affairistes dont la proximité avec le pouvoir politique est avérée.

En somme, réduire l'influence de l'informel sur la vie économique et sociale du pays exigerait non seulement du courage politique, mais également une légitimité démocratique pouvant susciter l'adhésion de toute la société dans cette bataille.

Mais force est de constater que l'informel, en Algérie, n'est pas seulement économique. Il est fondamentalement politique. Le système politique algérien se caractérise justement par l'hégémonie du secteur informel sur le secteur formel. Même les décisions politiques sont prises en dehors des institutions démocratiquement élues, du reste, inexistantes à cet effet justement.

«Ce rapport entre l'informel et le formel est la source fondamentale de l'échec des réformes en Algérie», avait déclaré le politologue britannique Hugh Roberts à l'occasion de son intervention aux Débats d'El Watan. On ne peut pas prétendre lutter contre l'informel et s'opposer farouchement à toute réforme politique.

La source originale de cet article est [El Watan.com](http://ElWatan.com)

Copyright © [Hacen Ouali](http://HacenOuali.com), [El Watan.com](http://ElWatan.com), 2011

Articles Par : [Hacen Ouali](http://HacenOuali.com)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca